

16, Rue de Kervéguen - BP 17149 -  
29671 MORLAIX Cedex  
Tél: 02.98.88.62.77

lycée des **Métiers**

Aéronautique, mécatronique,  
sanitaire et social



[Ce.0290051y@ac-rennes.fr](mailto:Ce.0290051y@ac-rennes.fr)  
[www.lyceetristancorbiere.fr](http://www.lyceetristancorbiere.fr)

## CHEMISE DOSSIER DE CANDIDATURE EN CLASSE DE SECONDE BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL AÉRONAUTIQUE

### Rentrée 2019

*(En cas de candidatures multiples, le dossier doit être dupliqué)*

***N° d'ordre de la spécialité demandée en cas de candidatures multiples: 1, 2 ou 3***

<p>Option "Avionique" <input type="checkbox"/></p> <p>Marine Nationale  OUI / NON</p>	<p>Option "Structure" <input type="checkbox"/></p>	<p>Option "Systèmes" <input type="checkbox"/></p> <p>Marine Nationale  OUI / NON</p>
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

**CANDIDAT(E)**

Nom: \_\_\_\_\_

Prénom: \_\_\_\_\_

Date de naissance: \_\_\_\_\_ Age: \_\_\_\_ ans

Sexe: M  F

Adresse:

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Code postal: \_\_\_\_\_ Ville: \_\_\_\_\_

Tél. fixe: 0 \_\_\_\_\_ Tél. mobile: 0 \_\_\_\_\_

Courriel: \_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_

Régime souhaité: Externe  1/2 pensionnaire  Interne

**Coller  
obligatoirement ici  
une photo récente**

<p>Dossier reçu le: _____</p> <p>N° de dossier: _____</p> <p>Dossier complet: <input type="checkbox"/></p> <p>Dossier incomplet: <input type="checkbox"/></p> <p>Nb de points accordés: _____</p>	<p style="text-align: center;"><b><u>Partie réservée à l'établissement</u></b></p> <p style="text-align: center;"><u>Avis motivé de la commission:</u></p>
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

**Dossier à transmettre au secrétariat du lycée Tristan Corbière au plus tard le 05 avril 2019, délai de rigueur.**

# BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL AÉRONAUTIQUE

## avec partenariat Marine

### BAC PRO PARMN

#### *Extrait de la convention de partenariat avec la marine nationale*

#### **FILIERES DE FORMATIONS CONCERNÉES:**

Baccalauréats professionnels **aéronautiques options « Avionique » et « Systèmes ».**

Le nombre d'élèves dans le partenariat, est limité à 10 pour les deux options « Avionique » et « Systèmes » réunies.

L'enseignement dispensé vise les objectifs suivants :

- \* Pour l'établissement et les élèves retenus : garantir l'insertion dans un métier choisi au sein de la marine nationale ;
- \* Pour la marine nationale : la certitude de l'adéquation entre la formation reçue dans le cadre scolaire et le niveau de formation élémentaire technique nécessaire au métier de marin.

#### **RECRUTEMENT DES ÉLÈVES**

Les formations aux baccalauréats professionnels aéronautiques s'adressent à tous les candidats à un engagement dans ces filières et satisfaisant aux conditions requises à l'engagement dans la marine (nationalité française, casier judiciaire vierge, être en règle vis-à-vis des obligations du service national).

Les candidatures sont examinées annuellement lors de la commission d'instruction des dossiers avec « avis de gestion » ou au plus tard au cours du mois de juin par une commission mixte Marine Nationale / Éducation Nationale.

La Marine Nationale convoque ensuite les candidats présélectionnés au « BAC PRO PARMN » à des entretiens avant la date d'ouverture de la saisie des vœux dans la procédure d'affectation AFFELNET (Post 3<sup>ème</sup>).

Pendant les trois années de formation, la progression des élèves est suivie par le référent du bureau « Marine » du CIRFA de Brest.

Un défaut de comportement ou des résultats insuffisants peuvent justifier l'exclusion du partenariat à la demande du SRM ou de l'établissement.

Le chef du secteur SRM Ouest et/ou le référent du bureau « marine » du CIRFA de Brest assistent, s'ils le souhaitent, aux différents conseils de classe (première et terminale), et ont accès aux avis des conseils de classe. Ils réalisent des bilans annuels avec chaque élève.

Les périodes de stage sont assurées conjointement par des entreprises du secteur industriel et par la Marine Nationale.

#### **DÉROULEMENT DES FORMATIONS**

Pendant les trois années de formation, la progression des élèves est suivie par le référent du bureau « Marine » du CIRFA de Brest.

Un défaut de comportement ou des résultats insuffisants peuvent justifier l'exclusion du partenariat à la demande du SRM ou de l'établissement.

Le chef du secteur SRM Ouest et/ou le référent du bureau « marine » du CIRFA de Brest assistent, s'ils le souhaitent, aux différents conseils de classe (première et terminale), et ont accès aux avis des conseils de classe. Ils réalisent des bilans annuels avec chaque élève.

Les périodes de stage sont assurées conjointement par des entreprises du secteur industriel et par la marine nationale.

L'organisation pédagogique du cycle de formation spécifique au partenariat se décline ainsi :

#### **Classe de seconde :**

- Formation au sein du lycée partenaire ;
- Conférences d'information par le CER (conseiller en recrutement) référent ;
- Conférences par un référent d'ALAVIA ;
- 6 semaines de périodes de formation en milieu professionnel (PFMP), organisées par l'établissement, au sein d'entreprises (6 dernières semaines de l'année scolaire)

### **Classe de première :**

- Formation au sein du lycée partenaire ;
- 8 semaines de PFMP, organisées par l'établissement, au sein d'entreprises.
- **PFMP1 PARMN:** 3 semaines de stage de découverte de la Marine (au mois de juin au CIN de Brest)
- Visite médicale en centre d'expertises médicales initiales (CEMI), pour détermination de l'aptitude en vue des PFMP2 et PFMP3.
- Conférence d'information par le CER (conseiller en recrutement) référent

### **Classe de terminale :**

- Formation au sein du lycée partenaire ;
- **PFMP2 et PFMP3 PARMN: Stage technique de 2 x 4 semaines, suivant le calendrier prévisionnel des PFMP de l'établissement partenaire** au sein de la Marine sur BAN ou en AIA (élèves majeurs uniquement)
- Réalisation du parcours de sélection pour un engagement dans la marine : entretien de motivation avec un conseiller en recrutement de la marine, visite d'évaluation au département d'évaluation marine (DEM) .

### **SUIVI DES ÉLÈVES:**

Pendant l'année scolaire en cours, la progression des élèves est suivie par le référent du bureau « Marine » et le référent « ALAVIA ».

Un défaut de comportement ou des résultats insuffisants peuvent justifier l'exclusion du partenariat, à la demande du SRM ou de l'établissement.

Le chef du secteur SRM Ouest et/ou le référent du bureau « marine » du CIRFA de Brest et/ou le référent « ALAVIA » assurent un suivi des performances des élèves retenus tout au long de l'année et ont accès aux avis des conseils de classe (via PRONOTE). Ils réalisent des bilans annuels avec chaque élève.

Eventuellement, suivi d'une PMM (préparation militaire marine) durant l'année scolaire, selon les places disponibles.

En terminale professionnelle, les élèves bénéficient du statut de collaborateur du service public pendant 51 jours et d'un statut d'engagé à servir dans la réserve (ESR) durant 5 jours à condition qu'ils aient au moins 17 ans.

### **ENGAGEMENT DANS LA MARINE**

Une commission mixte composée du proviseur du lycée, du chef de secteur Ouest et du référent du bureau « marine » du CIRFA de Brest statue à l'issue du dernier conseil de classe de terminale pour proposer au SRM l'attribution d'un premier contrat d'engagement dans la marine sous réserve de la satisfaction aux normes spécifiques d'aptitude.

Proposition d'un contrat d'EDM pour exercer un métier dans la filière AVIONIQUE ou PORTEUR ou QMF MAINTAE.

En cas d'échec au baccalauréat, la proposition de cette commission pour l'élève concerné(e) ou les élèves concernés(es) sera réexaminée par le SRM.

### **GESTION ADMINISTRATIVE**

#### **Généralités**

**TOUT AU LONG DE LEUR SCOLARITE, LES ELEVES RESTENT ADMINISTRES PAR LE LYCEE, Y COMPRIS LE TEMPS DE LEUR SEJOUR EN ENCEINTE MILITAIRE.**

Les élèves relèveront du code de la défense pendant leur ESR de 5 jours.

#### **Accueil dans les enceintes militaires**

Durant leur formation, les élèves du lycée seront accueillis dans des unités militaires de la marine nationale.

Les règles suivantes seront appliquées :

- discipline : les élèves sont soumis à la discipline en vigueur au sein de l'unité militaire dans laquelle ils sont placés, notamment au règlement intérieur, eu égard au respect des horaires et des réglementations relatives à l'hygiène et à la sécurité du travail. En cas de manquement à la discipline, l'autorité militaire se réserve le droit de mettre fin au stage de la personne fautive, après concertation avec le chef d'établissement ;

- accès/sûreté : Les élèves se conforment aux règles d'accès de l'unité militaire d'accueil. Les autorisations d'accès sont délivrées sur production de renseignements d'identité (nom, prénoms, nationalité, n° de carte d'identité, date et lieu de naissance). Ces derniers devront être transmis à l'autorité militaire deux semaines avant le début du stage. Ces renseignements, traités de manière confidentielle, sont destinés exclusivement à l'usage de l'unité militaire.

#### **Modalités financières**

L'hébergement et la restauration des élèves durant les stages dans des unités militaires sont pris en charge par le SRM.

Les déplacements des élèves sont pris en charge par la marine lorsque les mouvements sont ordonnés par celle-ci : trajets pour effectuer le stage de découverte de première, trajets pour effectuer la PFMP de terminale, convocations aux examens de sélection.

